



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SARL École de français Parlez-vous

Version du 01/01/2026

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une formation organisée par l'école **Parlez-vous**. En application de l'article L6352-3 du Code du travail, il définit les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité (adaptées au distanciel), à la discipline et aux droits des stagiaires.

2. MODALITÉS DE FORMATION À DISTANCE (VISIOCONFÉRENCE)

Les formations se déroulant exclusivement en ligne, les stagiaires s'engagent à :

- **Connexion** : S'assurer de disposer d'une connexion internet stable et d'un matériel (micro, caméra) fonctionnel avant le début de la séance.
- **Environnement** : S'installer dans un lieu calme, propice à la concentration et à l'articulation (essentiel pour la phonétique).
- **Ponctualité** : Se connecter à l'heure précise. Tout retard supérieur à 10 minutes pourra entraîner l'annulation de la séance sans remboursement.

3. DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

- **Respect d'autrui** : Le stagiaire doit faire preuve de respect envers le formateur. Tout propos injurieux, raciste ou discriminatoire entraînera l'exclusion immédiate.
- **Assiduité** : Le stagiaire est tenu de suivre les séances prévues. Conformément aux exigences réglementaires et de certification (Qualiopi), la présence est attestée par des certificats de réalisation ou des relevés de connexion (logs).
- **Droit à l'image** : L'enregistrement des séances par le stagiaire est strictement interdit, sauf accord écrit préalable du formateur, pour respecter la protection des données (RGPD).



4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (CYBERSÉCURITÉ)

Bien que la formation soit à distance, des règles de sécurité numérique s'appliquent :

- **Usage des liens** : Les liens de connexion sont personnels et ne doivent pas être partagés avec des tiers.
- **Santé** : Il est recommandé au stagiaire de respecter des pauses visuelles et d'adopter une posture ergonomique devant son écran.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de cours, documents pédagogiques et accès à la plateforme de révision sont la propriété exclusive de **Parlez-vous**. Toute reproduction, diffusion ou revente est strictement interdite et passible de poursuites.

6. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement au présent règlement pourra donner lieu à l'une des sanctions suivantes :

1. Avertissement oral ou écrit.
2. Suspension temporaire de l'accès à la plateforme.
3. Exclusion définitive de la formation.

7. RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de mécontentement, le stagiaire peut adresser une réclamation écrite à : contact@parlez-vous-french.com (ou votre adresse dédiée). L'école s'engage à répondre sous 7 jours ouvrés.



École de français Parlez-vous

Tel: +33 6 49 58 46 65

E-mail : contact@parlez-vous-french.com

SIRET 91391568200011

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53290966729 auprès du préfet de région de BRETAGNE